



Madame Dominique FAURE

**Ministre déléguée aux Collectivités Territoriales
Et à la Ruralité**

**Place Beauvau
75800 PARIS cedex 08**

Paris, le 27/02/2024

Référence : 2024/JM/IC

Objet : Préavis de grève le 05 mars 2024

Madame la Ministre,

La Fédération Interco Cfdt souhaite vous alerter sur la situation des policiers municipaux et des gardes champêtres, particulièrement en ce qui concerne les mesures statutaires et indemnitaires.

Pour cela, elle s'associe au mouvement prévu le 05 mars 2024 à partir de midi et dépose un préavis de grève national pour les agents territoriaux que sont les policiers municipaux et les gardes champêtres.

Nos principales revendications sont les suivantes :

- L'attribution de l'ISMF fixe ou avec un pourcentage plancher pour les agents des polices municipales de toutes les catégories ;
- L'intégration de cette prime pour le calcul de la pension ;
- L'attribution de la bonification 1/5^{ème}.

La présente lettre fait office de préavis de grève, et la fédération interco Cfdt participera à toute négociation qu'il conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction Publique.

Dans cette attente, veuillez accepter, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Ingrid CLÉMENT

Secrétaire générale

FÉDÉRATION INTERCO Cfdt

**47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
tél +33 (0)1 56 41 52 52
interco@cfdt.fr**

INTERCO.CFDT.FR

La fédération Interco Cfdt regroupe l'ensemble des syndicats Cfdt de la fonction publique territoriale, des offices publics de l'habitat, des services publics concédés, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.